

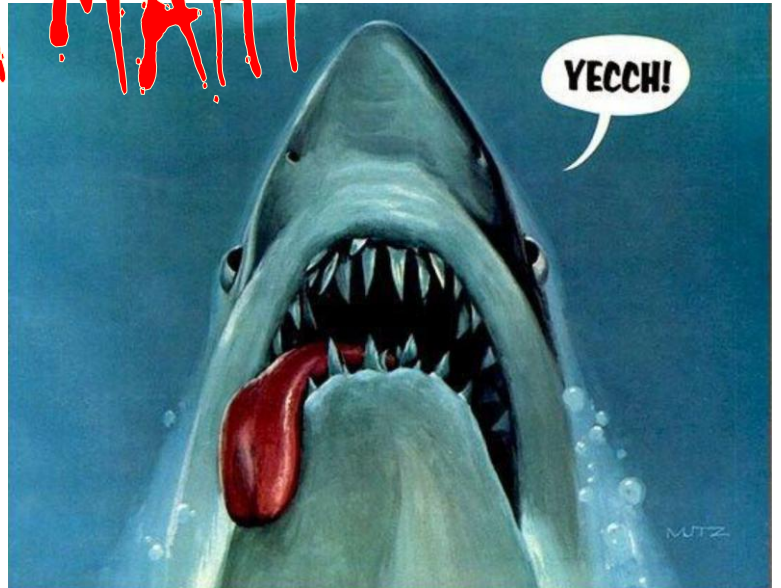


Les Dents de la MAH1

Le 17 Avril 2019, un détenu affecté aux cuisines provoquera tôt dans la matinée une bagarre en salle d'attente lors du mouvement vers la cuisine. Ce détenu énervé sera renvoyé en cellule afin d'apaiser les tensions et de ramener le calme en détention!

Malheureusement, il sera de courte durée. En effet celui-ci ne cessera de tambouriner à la porte de sa cellule pendant plus de 15 minutes!

La première surveillante du bâtiment décide donc d'aller voir le détenu afin de la calmer, elle demandera à plusieurs agents de l'accompagner!



A l'ouverture de la cellule, les surveillants et la chef découvrent le détenu torse nu, il a volontairement jeté des débris sur le sol et a versé un produit visqueux sur le sol afin de rendre compliqué l'accessibilité à sa cellule!

Clairement, il n'est ni prêt à écouter ni à se calmer! Au contraire, il insultera et menacera copieusement tous les surveillants présents ainsi que la première surveillante! Devant cette attitude inacceptable, la décision est prise de la placer en prévention!

Cependant en raison des obstacles entravant le passage, la mise en prévention ne se fera pas sans mal! La cellule est glissante et surtout le détenu n'est pas coopératif! Il est même agressif!! Il se débat et tente de mettre des coups!

L'équipe d'intervention parvient enfin à maîtriser le détenu, quand l'un des surveillants présents sent une douleur à la jambe! **LE DÉTENU EST EN TRAIN DE LE MORDRE A LA CUISSE!!!**

Le détenu sera escorté au quartier disciplinaire mais sur le trajet il continuera à **outrager**, à **provoquer**, à **donner des coups** et même à **cracher** sur les surveillants!

UN COMPORTEMENT INADMISSIBLE ENFIN PUNI SUR CE BÂTIMENT A LA DÉRIVE!

Sage décision Mme la première surveillante! Voilà ce que les surveillants attendent de leur hiérarchie, la **tolérance zéro!** C'est comme cela que vous parviendrez à redresser ce bâtiment!

Le surveillant blessé à la cuisse mais aussi au pouce se rendra à l'UCSA!

Le SPS félicite la première surveillante et les agents pour leur professionnalisme...

Le SPS invite notre collègue blessé à déposer plainte et à demander la protection statutaire, mais aussi aux autres collègues pour les outrages et les menaces! Il ne faut plus laisser passer ces situations devenues malheureusement le quotidien des surveillants de terrain!

Le 17/04/19, Audrey W et David M pour le bureau local SPS

LE Syndicat 100% Surveillants !